

Assemblée des délégués de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse 22 novembre 2018, Berne

La recette pour une Suisse en bonne santé – la solution: la médecine de famille

Sandra Hügli-Jost

Responsable médias mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, Berne

«Les médecins de famille parlent de rendement»: voici le commentaire du NZZ au sujet de la campagne mfe «La recette pour une Suisse en bonne santé». La campagne d'image a été lancée avec succès en août; le message central, selon lequel le renforcement des médecins de famille et de l'enfance est la clé d'un système de santé peu coûteux, a été entendu. Sur le même thème, l'assemblée des délégués d'automne de cette année s'est penchée dans son volet politique sur les mesures de maîtrise des coûts du système de santé.

Les quelque 60 délégués réunis à Berne ont discuté avec engagement de politique de santé, de mesures de maîtrise des coûts, de finances, de tarifs et d'activités de communication. Le matin, les départements et les commissions ont présenté leurs sujets d'actualité, tandis que l'après-midi a été consacré à la discussion du thème central de l'assemblée des délégués, à savoir les idées du Conseil fédéral pour maîtriser les coûts du système de santé.

Dispositif de maîtrise des coûts du système de santé

«En politique, on parle trop de coûts et pas assez de qualité. Ce n'est qu'en associant les deux que nous pourrions assurer des soins de santé optimaux à long terme à la population suisse; la médecine de famille est la clé de cette démarche. Tel est le message que nous souhaitons transmettre avec conviction à travers notre campagne. Il peut être prouvé scientifiquement que la médecine de famille et de l'enfance offre des traitements optimaux et de haute qualité à faible coût», a déclaré Philippe Luchsinger en guise d'introduction.

Le Prof. Tilman Slembeck, de la ZHAW, a présenté en tant que conférencier invité, le 1^{er} volet de mesures visant à maîtriser les coûts de santé, élaboré sur mandat du Conseil fédéral. «Pour l'équipe d'experts, c'était une «mission impossible». Nous avons pour tâche d'identifier des mesures à la fois le plus efficaces possibles, rapides à mettre en œuvre, et surtout ne comportant pas de modifications législatives», a déclaré Slembeck. Il a expliqué franchement que dès la première réunion du groupe d'experts, il était clair que ces objectifs étaient irréalistes, mais que la tâche devait tout de même être menée à bien. Le groupe de travail n'était pas exclusivement formé de personnes issues du système de santé. Outre les hauts fonctionnaires de l'administration fédérale, les chercheurs et les médecins, ce groupe

mfe Haus- und Kinderärzte Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Responsabilité
rédactionnelle:
Sandra Hügli, mfe



Discussion de groupe menée par la vice-présidente Heidi Zinggeler Fuhrer.

comportait aussi des économistes de la santé sous la direction de Verena Diener. Tout en étant conscient que les comparaisons avec l'étranger doivent être maniées avec prudence, le groupe d'experts a aussi tenu compte de données des Pays-Bas, d'Allemagne et de France. C'est ainsi qu'est né le 1^{er} volet de mesures.

Point de vue mfe sur le volet de mesures

Le 1^{er} volet de mesures a été analysé et discuté en détail par la commission tarifaire et le comité. Yvan Rielle, de la commission tarifaire, a présenté le projet de réponse à la consultation. Cette proposition a suscité d'intenses débats au sein des groupes réunis en ateliers. D'une manière générale, mfe comprend l'initiative du Conseil fédéral visant à développer un tel volet de mesures. Toutefois, la focalisation unilatérale sur les coûts est trop peu nuancée, elle est réductrice et doit être impérativement adaptée. Un nouveau tarif a été présenté au corps médical en collaboration avec curafutura et la CTM – mfe continue de miser sur l'autonomie tarifaire et part du principe qu'un tarif en partenariat, conformément à la législation en vigueur, doit être préféré à une intervention administrative. Certaines des mesures proposées vont dans la bonne direction et devraient être mises en œuvre à l'avenir; mais dans son

ensemble, le dispositif global va nettement trop loin. Voici les principaux aspects mis en lumière au cours des ateliers; ces éléments ont en partie été intégrés dans la position officielle:

- Focalisation sur les mesures concernant les médecins de famille et de l'enfance
- Projets pilotes/article expérimental impérativement sur base volontaire
- Le financement des expériences doit être d'abord clarifié
- Une bonne expérimentation pourrait être, par exemple, le traitement des urgences: les hôpitaux doivent être soulagés des «fausses urgences»
- L'organisation tarifaire nationale limite l'autonomie
- Les prix au forfait sont critiques, les besoins des patients ne sont pas suffisamment pris en compte
- La multigouvernance dans le domaine hospitalier doit s'appliquer aussi aux parties prenantes telles que les communes, les organisations de patients et les sociétés de médecins
- Les systèmes de prix de référence ne doivent pas s'accompagner d'une augmentation de la charge administrative
- Des exceptions doivent notamment être possibles dans le domaine de la pédiatrie



Prof. Tilman Slembeck, Philippe Luchsinger, Reto Wiesli et Yvan Rielle.



Vote après un débat intensif.

- Préférer aux prix de référence des prix plafonds par substance
- Les effets secondaires indésirables en matière de qualité et de sécurité doivent être évités
- La transparence à tous les niveaux est impérative
- Ne pas considérer que les finances: ne pas perdre de vue la qualité des soins
- Les factures doivent être plus compréhensibles pour les patients
- Les prix plafonds pour les médicaments méritent d'être examinés
- Refus des forfaits par cas: dans l'ensemble, ils ont abouti à une augmentation des coûts

Vous pouvez consulter la position officielle de mfe sur la procédure de consultation «1^{er} volet de mesures visant à maîtriser les coûts» sur notre site Internet.

Renforcement de mfe

Les discussions sur le budget et les statuts ont été animées. En conclusion, les délégués présents se sont clairement déclarés en faveur du renforcement de l'association. Ainsi, une demande de l'assemblée en faveur d'une augmentation des cotisations des membres a recueilli un large soutien, le souhait d'une forte représentation des délégués cantonaux a été confirmé par une modification des statuts, et l'appel au recrutement de membres a été appuyé par de nombreuses idées. En bref: l'assemblée des délégués qui s'est tenue à la gare de Berne a été un succès et a marqué la conclusion positive de l'année associative!

Décisions de l'assemblée des délégués

Thème	Décision
Finances	<ul style="list-style-type: none"> – Avec 31 oui, 2 non et 2 abstentions, les délégués ont décidé de fixer la cotisation des membres pour l'adhésion ordinaire à CHF 450.00 par an à partir de 2019. – Le budget 2019 est adopté à l'unanimité.
Informations sur la politique de santé	Les délégués ont décidé par 29 non contre 7 oui et 3 abstentions de ne pas signer la charte «mfe – PharmaSuisse» et ils mandatent le comité mfe pour qu'il renégocie la charte.
Demandes	<p>L'art. 18 – «Fonction et composition (de l'assemblée des délégués)» des statuts est modifié. Nouvelle version:</p> <ul style="list-style-type: none"> – chaque canton a droit à un siège au moins. – les cantons dont le nombre de membres se situe entre 200 et 400 ont droit à un deuxième siège; – les cantons dont le nombre de membres se situe entre 401 et 600 ont droit à un troisième siège; – les cantons dont le nombre de membres dépasse 600 ont droit à un quatrième siège.

Correspondance:
Sandra Hügli-Jost
Responsable communication, mfe – Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Secrétariat général
Effingerstrasse 2
CH-3011 Berne
sandra.huegli[at]
medecinsdefamille.ch